



## Puis-je récupérer la part de mon père?

Par **pierrickdu62**, le **21/02/2014** à **18:24**

Bonjour à toutes et à tous,

Je viens vers vous afin d'obtenir des informations concernant un héritage.

Mon père étant décédé en 1995, ma mère occupe la maison depuis cette date. Je n'ai plus du tout de contact avec elle suite à de nombreux différends familiaux.

Jusqu'ici je ne disais rien, chacun faisait sa vie mais depuis peu, elle a de très mauvaises relations qui profitent d'elle et surtout de son argent. N'ayant pas envie d'avoir de mauvaises surprises à son décès, je pense notamment à des dettes...

[s]Je souhaiterais savoir s'il est possible de récupérer la part de mon père.[/s]

Je sais que ma question peut en choquer certains mais ce n'est pas qu'une question d'argent mais une question de droit! Je ne veux pas voir l'héritage que m'a laissé mon père, finir dans les mains de ces personnes!

Merci d'avance